

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s)		
NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	
N° NATIONAL	N° NATIONAL	
DATE ET LIEU DE	DATE ET LIEU DE	
NAISSANCE	NAISSANCE	
RUE	RUE	
CODE POSTAL/VILLE	CODE POSTAL/VILLE	
TÉL/EMAIL	TÉL/EMAIL	
ASSUJETISSEMENT TVA	ASSUJETISSEMENT TVA	
ÉTAT CIVIL	ÉTAT CIVIL	
SI MARIÉ RÉGIME MATRIMONIAL :	CHOIX DU NOTAIRE	MÂITRE À

Ci-après dénommé(e)(s) « l'offrant », déclare, par la présente, prendre l'engagement unilatéral et irrévocable, solidaire et indivisible, de se porter acquéreur, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, du bien immeuble situé à

libre et quitte à l'acte authentique de tous empêchements, charges et privilèges, au prix de :

payable à la signature de l'acte authentique, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris, sous déduction des acomptes éventuellement versés entre-temps.

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.

L'acceptation éventuelle de l'offre sera valablement notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celleci par email.

En cas d'acceptation de l'offre, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.

Cette offre d'achat engage l'offrant à accepter une période d'occupation à titre précaire jusqu'a (au plus tard) en faveur des vendeurs. Le montant de l'indemnit
mensuelle pour cette occupation à titre précaire est (biffer la mention inutile) :
- inclus dans le montant de l'offre d'achat proposé. Aucune indemnité supplémentaire pour cett occupation à titre précaire ne pourra être demandée.
- de euros/mois. Aucune indemnité supplémentaire pour cette occupation à titre précaire n pourra être demandée.
L'offrant s'engage solidairement et indivisiblement à payer, dans les huit jours de l'acceptation de so offre par le vendeur, un acompte de 10% du prix de vente sur le compte tiers de l'agenc stephanie.immo n°BE37 7320 5435 6528.
L'offrant s'engage solidairement et indivisiblement à signer un compromis de vente à la premièr demande et à passer l'acte authentique de vente au plus tard dans les quatre mois à dater de signature du compromis de vente ou de la réalisation des éventuelles conditions suspensives dont vente serait assortie.
L'offrant désigne le notaire de
L'offrant déclare savoir que la présente offre l'engage de manière définitive, sauf les réserves qui y sor explicitement exprimées, et qu'en cas de manquement à ses obligations, il devra indemniser l'agenc immobilière du montant complet de ses honoraires et ce, à l'entière décharge de la partie venderesse
(Biffer si la mention est inutile) Cette offre d'achat est faite sous réserve d'acception d'un pré hypothécaire, aux conditions normales du marché, d'un montant de :
L'offrant s'engage à solliciter ce prêt sans délai et en faisant toutes diligences normales en vue de so obtention auprès d'au moins deux sociétés de son choix.
A défaut par l'offrant de prouver par écrit à l'agence, que le crédit n'a pas été accordé, dans les quatr semaines à dater de l'acceptation de la présente offre par le(s) propriétaire(s), la condition ser considérée comme réalisée et dès lors, la vente sera parfaite.
En cas de refus, la condition suspensive sera réputée non réalisée et la présente vente censée n'avo jamais été conclue. Si un acompte a été versé, il sera entièrement restitué à l'acquéreur.
Cette offre restera valable jusqu'au à minuit et n peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.
peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.
Fait à
Pour acceptation (signature précédée de la mention «lu et approuvé »)
L'OFFRANT LE PROPRIÉTAIRE

Règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Les données à caractère personnel communiquées à l'agence immobilière sont <u>uniquement</u> destinées à la bonne exécution de la mission confiée et au respect des obligations légales. Dans ce cadre, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir <u>directement ou indirectement</u> dans le déroulement de la mission (Agents immobiliers, Notaire(s), vendeurs...). La confidentialité des informations est assurée par l'agent immobilier et leur conservation est réalisée pendant les délais légaux requis par toute règlementation à laquelle l'agent immobilier et soumis (prévention du blanchiment.). Toutes les informations utiles sur le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être obtenues sur simple demande en format papier.